

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Valide pour les formations :

- Moniteur en sauvetage (MS)
- Moniteur natation (MN)
- Moniteur Premiers soins (MPS)
- Moniteur Sauveteur national (MSN)
- Formateur (F)

et les requalifications :

- Moniteur en sauvetage
- Moniteur natation
- Moniteur Premiers soins

DOCUMENTS À REMPLIR :

1. Feuille d'examen du Leadership
2. Sommaire d'évaluation des compétences du Leadership (1/candidat)
 - Au verso, inscrire des commentaires et des justifications concernant le résultat du candidat.
3. Plan de développement (1/candidat)
 - Le candidat doit faire son plan de développement et le formateur doit le soutenir et confirmer ses choix. Le candidat et le formateur doivent être en accord avec son contenu.
4. Pour les candidats avec le résultat « Échec » ou « En attente du résultat final » :
 - Évaluation des compétences de niveau X (niveau correspondant à la formation, ex. MS = niveau 1).

DOCUMENTS À TRANSMETTRE À LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE :

1. Feuille d'examen (transmission en ligne)
 - Transmis en ligne, ajouter en commentaire les noms des candidats ayant un plan de développement.
2. Pour les candidats avec le résultat « Échec » ou « En attente du résultat final » :
 - Plan de développement et Évaluation des compétences de niveau X (transmission par courriel à alerte@sauvetage.qc.ca en mentionnant le # d'examen et le # de membre du candidat).

RAPPELS IMPORTANTS

Le membre affilié doit conserver une copie de la feuille d'examen papier pendant 5 ans.

CHANGEMENT DU RÉSULTAT « En attente du résultat »

Lorsque le plan de développement est complété par le candidat, ce dernier doit le prouver au Formateur qui enverra la demande de modification de résultat à la Société de sauvetage.